



Syndicat
des professionnelles,
techniciennes et techniciens
de la santé et des services sociaux
CAPITALE-NATIONALE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE SPTSSS - CSN

DATE : 23 et 24 novembre 2022

MODE : En visioconférence

Étaient présents

Nicole Cliche	Présidente
Karine Bergeron	Vice-présidence aux relations de travail par intérim
Véronique Thibeault	Vice-présidence aux litiges
Christian Lecompte	Vice-présidence en santé-sécurité au travail
Luc Plamondon	Secrétariat général
Ian Bernier Boily	Trésorerie

Invités

• Barbara Poirier	Présidente du CCQCA
• Claude Demers	SAMVR au CCQCA
• Sylvio Côté	Conseiller FP-CSN
• Gabrielle Bourbonnais-Himbeault	Conseiller FP-CSN
• Isabelle Vaillancourt	Conseillère FP-CSN

155, boul. Charest Est
Bureau 426, 4^e étage
Québec (Québec) G1K 3G6

Téléphone
418 523-0540

Télécopieur
418 647-5727

Courriel
secretariat@sptsss.com

Ordre du jour adopté

1. Ouverture de l'assemblée
 - 1.1. Admission des invités
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Proposition d'adoption des procès-verbaux :
Assemblée générale annuelle (23 et 24 novembre 2021)
4. Rapport de l'exécutif
5. Adoption des priorités syndicales 2022-2023
6. Rapport de trésorerie
 - 6.1. Résultats de l'année financière 2021-2022
 - 6.2. Rapport du comité de surveillance
 - 6.3. Prévisions budgétaires 2022-2023
 - 6.4. Fonds de lutte
7. Proposition du conseil syndical sur le principe de ne pas perdre davantage dû à la militance syndicale
8. Réflexion sur l'amélioration des services du SPTSSS
 - 8.1. Rapport
 - 8.2. Recommandation
9. Élection du président et du secrétaire d'élection
10. Procédure d'élection
11. Élection du comité de surveillance
12. Questions diverses
13. Levée de l'assemblée

1. Ouverture de l'assemblée

Madame Nicole Cliche souhaite la bienvenue et présente l'exécutif et les conseillers syndicaux.

1.1. Admission des invités

Outre les membres du SPTSSS, les conseillers et militants élus de la CSN sont admis d'office et n'ont pas droit de vote.

Proposition

Il est proposé par Kevin Charron
appuyé par Xavier Isabelle

d'admettre les invités suivants :

Conseillers FP-CSN : Sylvio Côté, Gabrielle Bourbonnais-Himbeault

Conseillère FP-CSN : Isabelle Vaillancourt

CCQCA : Barbara Poirier (présidente), Claude Demers SAMVR

Adoptée

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Proposition

Il est proposé par Annie Bouchard
appuyé par Andréanne Laplante

d'adopter l'ordre du jour tel que lu.

Adoptée

3. Adoption des procès-verbaux de l'assemblée générale annuelle des 23 et 24 novembre 2021

Proposition

Il est proposé par Roxanne Champagne

appuyé par Christian Dion

d'adopter le procès-verbal

Adoptée

4. Rapport de l'exécutif

Nicole Cliche, Karine Bergeron, Christian Lecompte et Véronique Thibeault présentent les rapports de l'exécutif.

Proposition

Il est proposé par Dominique Paquet

appuyé par Maude Provencher

de recevoir les rapports de l'exécutif.

Adoptée

5. Adoption des priorités syndicales 2022-2023

Nicole Cliche propose d'adopter les priorités syndicales suivantes. Réclamer le respect, la reconnaissance et la valorisation du travail des membres de la catégorie 4. Un plan de communication sera mis en place et les membres seront sollicités pour illustrer le formidable travail au quotidien. Poursuivre les travaux de mise en place et trouver de nouvelles solutions concrètes et novatrices pour faire face aux enjeux liés à la pénurie de main-d'œuvre, à l'attraction/rétention et à la charge de travail. Adapter la défense et la réponse aux membres en demeurant un syndicat de proximité. Favoriser la participation active des membres à la mobilisation dans le cadre de la négociation du secteur public.

Proposition

Il est proposé par Francine Tremblay
appuyé par Magalie Murray

d'adopter les priorités syndicales 2022-2023 tel que présenté

Adoptée

6. Rapport de trésorerie

6.1. Résultats de l'année financière 2021-2022 et du fonds de lutte

Ian Boily fait la présentation des résultats de l'année financière.

Proposition

Il est proposé par Jonathan Laliberté
appuyé par Claudine Grenier

d'adopter de recevoir les résultats de l'année financière

Adoptée

6.2. Rapport du comité de surveillance

Lecture du rapport du comité de surveillance par Roxanne Champagne, membre du comité de surveillance.

Proposition

Il est proposé par Christian Dion
appuyé par Anne-Andrée Poliquin

de recevoir le rapport du comité de surveillance

Adoptée

6.3. Prévisions budgétaires 2022-2023

Ian Boily fait la présentation des prévisions budgétaires.

Proposition

Il est proposé par Marie-Claude Rioux
appuyé par Sandra Gagnon

d'adopter les prévisions budgétaires 2022-2023

Adoptée

6.4. Fonds de lutte

Considérant que les sommes reliées aux frais d'arbitrage, expertise, etc. ont été payées à l'intérieur des frais de dépenses courants, nous n'avons pas besoin cette année d'une proposition à l'effet de le renflouer.

7. Proposition du conseil syndical sur le principe de ne pas perdre d'avantage dus à la militance syndicale

Il est mentionné que le 24 février 2022, le conseil syndical (responsables de secteur et délégués) recommandait l'adoption de la proposition qui est soumise. Soucieux de maintenir des services à ces membres, notre syndicat, en plus de ces statuts et règlements, s'est doté d'une politique de remboursement des frais réclamés pour activités syndicales, qui permet à ces militantes et militants d'éviter toute perte de salaire comme s'ils étaient au travail. Il est rappelé que l'employeur s'est déjà attaqué aux libérations syndicales en les diminuant dans le cadre de la création des CIUSSS.

Une distinction entre prime de disponibilité et prime d'inconvénient est présentée visuellement.

Proposition

Il est proposé par Philippe Lachance
appuyé par Christian Dion

d'adopter la proposition suivante du conseil syndical sur le principe de ne pas perdre d'avantage dues à la militance syndicale. Afin que les libérations syndicales ne constituent un préjudice à l'octroi des montants forfaitaires en escalier, il est proposé que les personnes libérées pour du travail syndical reçoivent ces montants forfaitaires de disponibilité, en conformité et tel que le prévoient les statuts et règlements du SPTSSS. Dans un souci de cohérence, lorsque l'employeur verse une partie des montants (au prorata), l'écart sera comblé par le syndicat. Cette proposition entre en vigueur rétroactivement en date du 16 janvier 2022.

Adoptée

8. Réflexion sur l'amélioration des services du SPTSSS

8.1. Rapport

Ian Boily fait un suivi des travaux du comité.

8.2. Recommandation

Ian Boily demande une résolution afin de poursuivre les travaux.

Proposition

Il est proposé par Roxanne Champagne
appuyé par Marie-Andrée Racine

de poursuivre les travaux en regard de l'amélioration des services du SPTSSS.

Adoptée

9. Élection du président et du secrétaire d'élection

Proposition

Il est proposé par Claudine Grenier

Appuyé par Annie Bouchard

De nommer madame Barbara Poirier, présidente du CCQCA à titre de présidente d'élection et monsieur Gabriel Bourbonnais-Himbeault, conseiller syndical à la FP-CSN à titre de secrétaire d'élection.

Adoptée

10. Procédure d'élection

Gabriel Bourbonnais-Himbeault explique les postes qui sont en élections et la procédure d'élection.

11. Élection du comité de surveillance

1 poste de membre (1 postulant : Rémi Giguère en élection)

1 poste de substitut (vacant)

Philippe Lachance propose monsieur Rémi Giguère

Rémi Giguère par procuration a signalé son intérêt pour renouveler son poste

Mesdames Champagne et Lachance ayant été élues en 2021 ne sont pas en élection (mandat de 2 ans)

À main levée,

Michel Bergeron propose Marie-Ève Nadeau au poste de substitut

Sont élus monsieur Rémi Giguère (membre) et Marie-Ève Nadeau (substitut)

12. Questions diverses

L'exécutif du SPTSSS a répondu aux questions et commentaires lors des assemblées.

13. Levée de l'assemblée

Catherine Thériault-Fortier propose la fermeture lors de la dernière assemblée le 24 novembre à 13 h 30.

Le secrétaire d'assemblée,



Luc Plamondon